

GROUPE DE TRAVAIL POUR LE DÉPÔT DE RECOMMANDATIONS À LA COMMISSION DE RÉVISION PERMANENTE DES PROGRAMMES

Rencontre de démarrage : 26 septembre 2014 de 10h à 16h

Lieu: 600 rue McTavish, 4^e étage (salle 4209), Brown Student Services Building, McGill University

Personnes présentes : Juliette Perri, Evelina Balut, Francis Brousseau, Suzanne Méthé, Yan Martel, Olivier Ringuet, Chantal Noël.

NOTES DE LA RENCONTRE

- La CRPP déposera plusieurs rapports, un à la fin du mois d'octobre 2014, un à la fin du mois de décembre 2014 et un troisième en juin 2015.
- L'AQRAFE déposera ses recommandations à la fin du mois d'octobre afin que la CRPP puisse les lire avant le dépôt du deuxième rapport du mois de décembre 2014.

Rappel des objectifs de la Commission permanente de révision des programmes :

- Que les programmes répondent à un besoin prioritaire des citoyens, et qu'ils relèvent de la mission de l'État;
- Que les programmes soient administrés de manière efficace et efficiente et que la structure de gouvernance en place est appropriée;
- Que le mode de financement des programmes est adéquat et cohérent avec la capacité réelle de payer des citoyens;
- Que les programmes soient soumis à un processus d'évaluation continue.

Objectifs de la rencontre d'aujourd'hui:

- Réviser le Programme de prêts et bourses à temps plein et à temps partiel.
- Établir un échéancier pour le dépôt des recommandations.
- Répartir le travail parmi les membres du groupe de travail.

Thèmes discutés lors de la révision des programmes :

- Quelle sera la portée de l'action de l'AQRAFE (Cibler la CRPP seulement ou l'AFE aussi ?)
- Les membres du groupe de travail souhaitent revenir sur ce qui a déjà été recommandé par l'AQRAFE pour produire les recommandations (pour ne pas recommencer à zéro).
- L'accessibilité aux études et l'Aide financière aux études sont des enjeux de société.

- Pourquoi fournir de l'aide financière aux études; Aide pour les frais de scolarité et le loyer, aider les étudiants de première génération, valoriser les études, santé financière de la société ou financement individuel.
- Suggérer une refonte en profondeur afin de simplifier le programme; assouplir les critères, un critère seul d'autonomie en fonction de l'âge, augmenter les montants de l'aide mais en limiter la durée, rendre possible le fait de budgéter son aide financière.
- Possibilité d'éliminer les certificats de garanties.
- Besoin d'harmoniser les calendriers des CRS (diminuer les pertes financières) et des CRF.
- Possibilité de numérisation des documents par les étudiants.
- Possibilité de fusionner le programme à temps plein et à temps partiel.
- Possibilité d'assujettir l'aide à la réussite des études.
- Possibilité de prêts et bourses avec remboursement proportionnel au revenu pour les étudiants en situation de handicap.
- Possibilité de revoir le processus de dérogation.
- Possibilité de revoir la façon de confirmer les revenus des étudiants.
- Possibilité de revoir la déclaration des parents hors-Canada (pertinence de l'assermentation)
- Possibilité de vérifier le parrainage pour les étudiants résidents permanents.
- Possibilité de revoir le revenu protégé.
- Importance de revaloriser le travail.
- Possibilité de revoir la contribution des résidents permanents (déclarer les actifs à l'arrivée au Canada).
- Possibilité de recouvrer les prêts en défaut de paiement annulés après 5 ans lorsqu'il y a un retour aux études.
- Possibilité de revoir la contribution des parents séparés.
- Proposition d'un tutoriel (éducation financière obligatoire) avant d'obtenir des prêts et bourses afin d'assurer une meilleure gestion du prêt et de diminuer la durée du financement.

Idées retenues par le comité pour les recommandations à la CRPP :

Introduction

1 – Définir/présenter l'AQRAFE en introduction.

2 – Faire mention des différents programmes d'aide financière et du besoin d'harmonisation.

3 – Recommandation générale: Le Régime de prêts et bourses mérite une refonte en profondeur, notamment en ce qui concerne les méthodes de calculs. Importance d’orienter les Programmes d’aide financière vers des objectifs de société.

3 – Recommandations spécifiques :

Au niveau des processus

- Possibilité d’éliminer les certificats de garanties. **Olivier R**
- Besoin d’harmoniser les calendriers des CRS (diminuer les pertes financières). **Chantal N**
- Possibilité de numérisation des documents par l’étudiant et revoir les procédures concernant les copies conformes/assermentation. Code permanent. **Evelina B**

Au niveau du régime

- Possibilité de fusionner le programme à temps plein et à temps partiel. **Yan M**
- Possibilité d’assujettir l’aide financière à la réussite des études. **Francis B**
- Possibilité de prêts et bourses avec remboursement proportionnel au revenu pour les étudiants en situation de handicap. **Juliette P**

Conclusion

Les membres de l’AQRAFE possèdent l’expertise pour cibler de nombreux ajustements techniques qui pourraient rendre le programme de prêts et bourses plus efficace. Le processus de communication doit également être revu.

L’argent des contribuables est donc mal investi et de nombreuses pertes sont causées par des sommes non recouvrées (prêts en défaut). Il est indispensable de revoir, de refondre, les programmes d’aide financière afin d’utiliser l’argent des contribuables efficacement. Importance d’avoir des programmes d’aide financière compréhensibles et transparent.

Échéanciers pour le dépôt des recommandations :

- 3 octobre (Réception des textes rédigés par le groupe de travail)
- 8 octobre (Envoi de la première ébauche au groupe de travail)
- 15 octobre (Envoi aux membres de l’AQRAFE avec retour des commentaires le 19 octobre)
- 24 octobre (Envoi du document final au groupe de travail)
- 27 octobre (Appel de Juliette à l’AFE pour les informer des recommandations qui seront envoyées à la CRPP)
- 30 octobre (Dépôt du document)